

les notes dont nous nous servons, mais dans une composition à lui et non pas pour l'usage des autorités britanniques.

Ce qui s'en suivit n'a jamais été expliqué. Je suppose un instant que l'adoption officielle date de la reine Victoria et ne va pas plus loin en arrière.

Le *God save the Queen* se trouve être comme le roast-beef d'Angleterre, une chose récente, du moins en ce qui regarde la sanction du souverain et l'usage obligatoire dans les occasions officielles.

Pourtant, je me trouve en présence d'une contradiction. Dans le cours de l'année 1812, un Canadien (qui ne signe pas) produit une traduction de l'hymne national. Voyez :

Grand Dieu, pour George Trois
Le plus chérie des rois
Entends ma voix.

Rendu là, sa lyre perdit le fil de l'histoire et tomba dans le genre du mirliton.

Cette tentative fait voir que les rimes de Carey ou le Chorus Latin n'étaient pas oubliés et qu'on les chantait sur l'air que nous avons actuellement. D'où vient cet air ?

C'est aussi vers le même temps que l'on adapta cet air au cantique : *Nous vous invoquons tous*.

Alors que devient Meyerbeer dans tout cela ? S'il a publié de la musique semblable au *God save the King* actuel, c'est qu'il l'a emprunté des Anglais.

BENJAMIN SULTE
